

## Personnel enseignant: liste des affectations disponibles

Toutes les affectations présentées dans cette liste sont des remplacements de durée indéterminée ou déterminée et sont réservées en priorité à des enseignants qualifiés. Toutefois, considérant la pénurie de personnel qualifié en enseignement, nous accueillons diverses catégories d'enseignants ne disposant pas des qualifications légales : étudiants, personnes qualifiées dans leur discipline (mathématiques, histoire, etc.).

Si vous voulez en savoir davantage sur les affectations offertes, vous pouvez communiquer avec l'école. Vous trouverez les coordonnées en cliquant le lien web dans la liste ci-dessous.

### **Important**

Pour être éligible à une affectation dans une école de la CSDM, vous devez d'abord [faire une demande d'emploi](#). Cette demande nous permettra de vérifier votre qualification et d'ouvrir votre dossier d'employé, élément essentiel à votre rémunération.

Les tableaux comportent trois éléments :

- 1) **La région** : pour la gestion de la suppléance et des remplacements, les écoles de la CSDM sont regroupées en régions géographiques. Au moment de votre embauche, vous pourrez choisir les régions où vous souhaitez travailler.
- 2) **Le type d'emploi** que vous pourriez occuper, selon les informations transmises par l'école.
- 3) **Le pourcentage de la tâche** : le pourcentage est établi par rapport à une affectation à temps plein (100 %). Ainsi, une affectation à 20 % correspond à une journée par semaine.

<i>Région Nord</i>	<i>Type d'emploi</i>	<i>Pourcentage de la tâche</i>
<a href="#">St-Isaac-Jogues</a>	Classe d'adaptation scolaire	40 %
<a href="#">Ste-Odile</a>	Classe d'adaptation scolaire	100 %
<a href="#">Fernand Séguin</a> , Pavillon Hubert-Reeves	Enseignement des Sciences au primaire	80 %
<a href="#">Dominique-Savio</a>	Éducation physique – primaire	100 %
<a href="#">la Visitation</a>	Musique	100 %
<a href="#">Gilles-Vigneault</a>	Classe d'accueil 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	100 %

## Personnel enseignant: liste des affectations disponibles

<b>Région Ouest</b>	<b>Type d'emploi</b>	<b>Pourcentage de la tâche</b>
<a href="#">Étoile filante</a> (Notre-Dame-de-Grâce annexe)	Classe d'adaptation scolaire	100 %
<a href="#">Ste-Catherine-de-Sienne</a>	Orthopédagogue	100 %
<a href="#">Notre-Dame-de-Grâce</a>	Dénombrement flottant 1 <sup>er</sup> cycle et préscolaire	100 %
<a href="#">École secondaire St-Henri</a>	Enseignement des arts	100 %
<a href="#">École secondaire Saint-Luc</a>	Français	100 %

<b>Région Centre</b>	<b>Type d'emploi</b>	<b>Pourcentage de la tâche</b>
<a href="#">Barclay</a>	Classe d'adaptation scolaire	100 %
<a href="#">École secondaire Lucien-Pagé</a>	Adaptation scolaire – secteur des sourds	100 %
<a href="#">St-Barthélémy</a>	Primaire	20 % le jeudi

<b>Région Est</b>	<b>Type d'emploi</b>	<b>Pourcentage de la tâche</b>
<a href="#">Irénée-Lussier</a>	Adaptation scolaire à la leçon	À domicile 7 h / semaine
<a href="#">Irénée-Lussier</a>	Adaptation scolaire à la leçon	À domicile 6 h / semaine
<a href="#">Armand-Lavergne</a>	Classe d'adaptation scolaire	100 %
<a href="#">École secondaire Chomedey-De-Maisonneuve</a>	Classe d'adaptation scolaire	100 %
<a href="#">École secondaire Édouard-Montpetit</a>	Éducation physique	16 % (4 périodes)

<b>Région Sud</b>	<b>Type d'emploi</b>	<b>Pourcentage de la tâche</b>
<a href="#">École secondaire Jeanne-Mance</a>	Adaptation scolaire – à domicile	5 %
<a href="#">École secondaire Robert-Gravel</a>	Histoire et géographie – à domicile	5 %